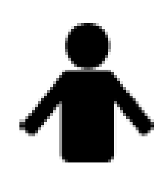
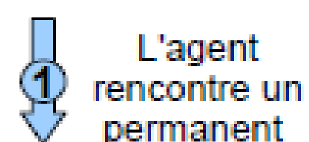
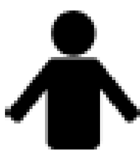
Avant...

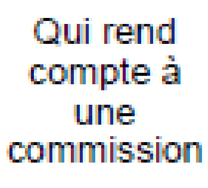
Comme dans bon nombre de syndicats, l'organisation de notre section est demeurée longtemps sur le même principe décrit dans le schéma ci-dessous.

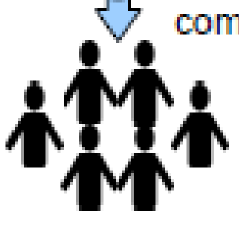
Ce type d'organisation présente l'avantage d'être simple, facile à mettre en œuvre puisqu'elle nécessite l'implication de peu de personnes.

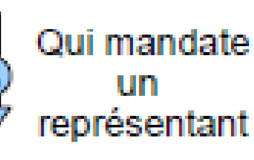




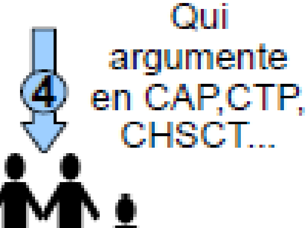












Elle est préconisée dès lors que la section ne dispose pas de forces vives suffisamment importantes pour envisager une organisation plus ambitieuse.

De nombreux inconvénients en limitent l'efficacité. Ainsi, la multiplication des intervenants augmente d'autant le risque de déformation des informations. Dans le même registre, le permanent ne sera pas forcément spécialisé sur l'ensemble des domaines abordés (C.A.P, C.T.P, C.H.S.C.T) contrairement à l'élu qui lui sera formé.

Le représentant défend un « dossier »

Celui qui siège n'a pas forcement rencontré l'agent qu'il doit défendre. Il risque de manquer de détails qui lui permettraient de répondre précisément aux demandes du Président. Il défend plus un «dossier» qu'un agent.

Mettre en avant les agents que vous avez élu

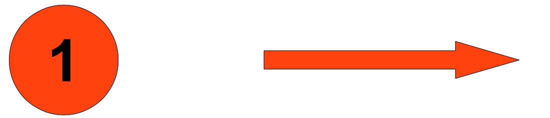
Disposant d'un nombre important de représentants dans l'ensemble des instances, toutes catégories confondues, nous sommes à même de proposer une organisation différente, plus simple, plus directe. Ce changement permet de mieux défendre vos intérêts tout en mettant en avant ceux que vous avez élu lors des élections professionnelles.

Comme décrit dans le schéma ci-après, ce sont des dizaines de collègues répartis au sein de nos collectivités que vous pouvez solliciter, **il y en a forcement un près de vous**.

Vous avez une question, un souci sur vos conditions de travail, l'organisation de votre service ou bien encore votre carrière, n'hésitez pas à les contacter !

...Maintenant : Mode d'emploi

1 J'ai un problème



2 Je choisi un élu C.F.D.T

3 Qui me défend directement

1 — J'ai un problème

Sur mes conditions de travail...

Sur l'organisation de mon service...

Sur ma carrière ...

2 — Je choisi un élu C.F.D.T

Conditions de travail :

Chouaïb NOUNES (Service Habitat) — **Emmanuelle FRECHET** (crèche Saint Vincent)

Sylvie DUQUE (Division personnel) — **Guillaume RISCO** (mobilité)

Organisation du service :

Brigitte LAMADRID (Sécurité) — **Thierry POEY DOMENGE** (bâtiments)

Jean-Charles CORTES (Parkings) — **Jean-Vincent CAROL** (Contrôle de gestion)

Isabelle CHEYLAN (Aménagement urbain) — **Philippe CAUSSADE** (Mobilité)

Carrière :



CDAPP, Catégorie

A
- **Isabelle CHEYLAN** (Aménagement urbain)
- **Lætitia LONGELIN** (Espaces Vert)
- **Franck REMAZEILLES** (Médiathèques)
- **Joëlle BORDENAVE** (Juridique)
- **Valérie LALANNE COURREGES** (Mobilité)
- **Franck PAYEN** (Sécurité)

B
- **Thierry POEY DOMENGE** (Bâtiments)
- **Corinne POEY DOMENGE** (Gestion patrimoine)
- **Philippe CAUSSADE** (Mobilité)
- **Cécile CHARTRE** (Médiathèques)

C
- **Marc BRUNO** (Communication)
- **Roseline MANENT** (Urbanisme)

3 — Qui me défend directement

En C.H.S.C.T.
Contribue aux conditions de travail des agents...

En C.T.P.
Contribue à l'organisation et au fonctionnement des services...

En C.A.P.
En charge des Avancements de Grades, promotions ...

Conseillère Département qualité urbaine, audit, DSI, RH, Qualité des services, juridique, foncier, Commande publique, logistique, finances
F.MAYSTRE

Conseillère Département développement social, Mission « eaux vives 2017 », Mobilité, Urbanisme, Tourisme, Maîtrise d'ouvrage, Bâtiments, Aménagement,
R. MANENT

Administration
S. PINARDAUD

Secrétaire
JV. CAROL

Communication
L. ABBADIE, S.TOMAIUOLO

Juridique
L. CHAPUIS

Secrétaire adjoint
T. POEY DOMENGE

Formation
C. TOULOUSE